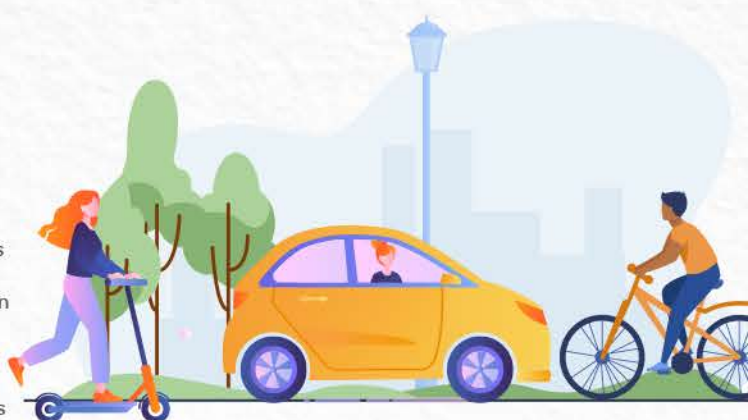


QUELLES MOBILITÉS POUR DEMAIN

Les Mauges sont un territoire rural dépendant de la voiture individuelle.

Une part importante des actifs se déplacent vers les pôles d'emplois extérieurs au territoire : Cholet, Ancenis, Angers et l'agglomération nantaise. Le territoire étant peu pourvu en infrastructures, le transport routier représente une large part des consommations énergétiques du territoire.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Développer les mobilités douces
- ✓ Réduire l'autosolisme
- ✓ Equiper le territoire en infrastructures et services pour changer les pratiques
- ✓ Réduire les besoins en déplacement
- ✓ Décarboner les transports



ACTIONS

- 1** Proposer aux salariés et agents des solutions de mobilité durable
- 2** Transformer la voiture individuelle en transport collectif et développer l'offre en motorisation alternative
- 3** Développer l'usage du vélo et des transports publics
- 4** Réduire les besoins en déplacement, le télétravail, les services publics en ligne et l'offre en motorisation alternative

CHIFFRES CLÉS

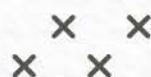
EN 2021, **30%** DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU TERRITOIRE ÉTAIT DÉDIÉE AU TRANSPORT ROUTIER.



30 000 DÉPLACEMENTS PENDULAIRES SONT RÉALISÉS CHAQUE JOUR À L'INTÉRIEUR DE MAUGES COMMUNAUTE. 85 % DE CES TRAJETS SONT RÉALISÉS EN VOITURE (2020, INSEE)



EN 2021, **PAS DE BAISS** DES GAZ À EFFET DE SERRE LIÉS AU TRANSPORT ROUTIER CONSTATÉE VOIRE UNE LÉGÈRE AUGMENTATION LIÉE À LA RN249 ET L'A87 (creux constaté en 2020 dû au COVID)



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

ACTI'MOBIL

Porteur : **Alisée avec l'aide du SIEMML, du Département et de Mauges Communauté**
 Périmètre : **Zone d'activité de Beaupréau**
 Cibles : **Salariés des entreprises de la zone de Beaupréau**



Alisée est financée par l'appel à projets initiatives citoyennes, le SIEMML et le département pour informer, sensibiliser et accompagner les salariés des entreprises de la zone vers les mobilités bas-carbone.

L'objectif est d'encourager les changements de comportement, de diversifier les moyens de déplacement grâce au covoiturage et l'usage du vélo.

Alisée accompagne les entreprises et les salariés à envisager la mobilité autrement. Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement avec les entreprises de la zone et un collectif a été créé pour consolider les actions et les nouvelles pratiques dans le temps.

DES CONVENTIONS SIGNÉES AVEC KAROS ET BLABLACARDAILY

Porteur : **Mauges Communauté avec Karos et BlablacarDaily**
 Périmètre : **Mauges Communauté**
 Cibles : **Salariés qui travaillent sur le territoire de Mauges Communauté et qui utilisent leur voiture pour les trajets domicile-travail**

À l'automne 2023, Mauges Communauté a signé une convention avec 2 applications de covoiturage pour financer avec l'aide de la région, les trajets réalisés sur le territoire.

Jusqu'à septembre 2024, les passagers ont pu voyager gratuitement et les conducteurs étaient rémunérés entre 1,50 € et 3,50 € par passager transporté et par trajet.

Pour la rentrée 2024, Mauges Communauté a choisi BlablacarDaily pour proposer aux salariés des entreprises de l'animation territoriale afin de sensibiliser et encourager les salariés à covoiturer.



Depuis les premières conventions avec Karos et BlablacarDaily en octobre 2023, jusqu'à juin 2024, 2,6 millions de kilomètres ont été parcourus, soit l'équivalent de 65 tours du monde.

Le nombre de covoiturage a augmenté de 94 % par rapport à l'année dernière sur la même période. Malgré une forte augmentation, le covoiturage n'est pas assez pratiqué.

LA PROMOTION DE L'USAGE DU VÉLO SUR LE TERRITOIRE

Porteur : **Mauges Communauté**
 Périmètre : **Mauges Communauté**
 Cibles : **Les habitants de Mauges Communauté**

Mauges Communauté possède désormais une flotte de 150 vélos à assistance électrique (VAE), mise à disposition des habitants et agents du bloc local.

Pour animer cette dynamique, Mauges Communauté a recruté en 2023, une personne chargée de suivre le schéma directeur mobilité douce et le développement de l'usage du vélo sur le territoire.

Au sein des communes, les chargés de mobilités développent des itinéraires sécurisés pour les habitants, c'est le cas à Montrevault-sur-Evre, avec par exemple la réalisation d'une liaison douce de 3 km entre Montrevault et Saint-Pierre-Montlimart. S'ajoute à ça, des aides à l'achat d'un VAE proposées depuis 2020 (100 € pour un vélo classique et jusqu'à 350 € pour un bi ou triporteur électrique).



Courrier de l'Ouest - 28.02.2024

